

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Négociation de la convention collective locale

Entente de principe entre l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal et la Commission scolaire de Montréal

(Montréal, le 19 avril 2018) – À la suite de négociations intensives, l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal et la Commission scolaire de Montréal ont conclu une entente de principe tard hier soir.

L'entente de principe sera soumise aux instances de l'Alliance et l'Assemblée générale de l'unité de négociation CSDM (AUN-CSDM) sera convoquée le 26 avril pour que les membres se prononcent sur celle-ci.

Dans l'intervalle, les parties ont convenu que les détails de cette entente ne seront pas rendus publics ni commentés de part et d'autre, avant que les membres de l'Alliance aient pu en prendre connaissance.

La journée de grève prévue le 1^{er} mai est annulée et les moyens de pression sont suspendus jusqu'à ce que l'AUN-CSDM de l'Alliance se prononce sur l'entente de principe.

« Le Conseil d'administration de l'Alliance recommandera cette entente de principe à son Assemblée des personnes déléguées étant entendu que c'est l'Assemblée générale qui décidera de l'accepter ou de la rejeter. », de déclarer madame Catherine Renaud, présidente de l'Alliance.

« Du côté de la CSDM, nous voulions arriver à une entente avec nos enseignantes et enseignants tout en nous assurant que les élèves puissent poursuivre leur année scolaire sans perturbation. », d'ajouter madame Catherine Harel Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal.

Rappelons qu'avec ses 191 établissements, la Commission scolaire de Montréal est le plus grand réseau d'écoles publiques du Québec. Entre autres responsabilités, elle organise les services éducatifs pour 113 000 élèves. L'Alliance représente les quelque 9000 enseignantes et enseignants (près de 10 % des profs du Québec) des écoles primaires et secondaires ainsi que des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de la CSDM.

-30-

Sources : Alliance des professeures et professeurs de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Information : Yves Parenteau, APPM, 514-910-3195
Alain Perron, CSDM, 514-596-6118, poste 6117